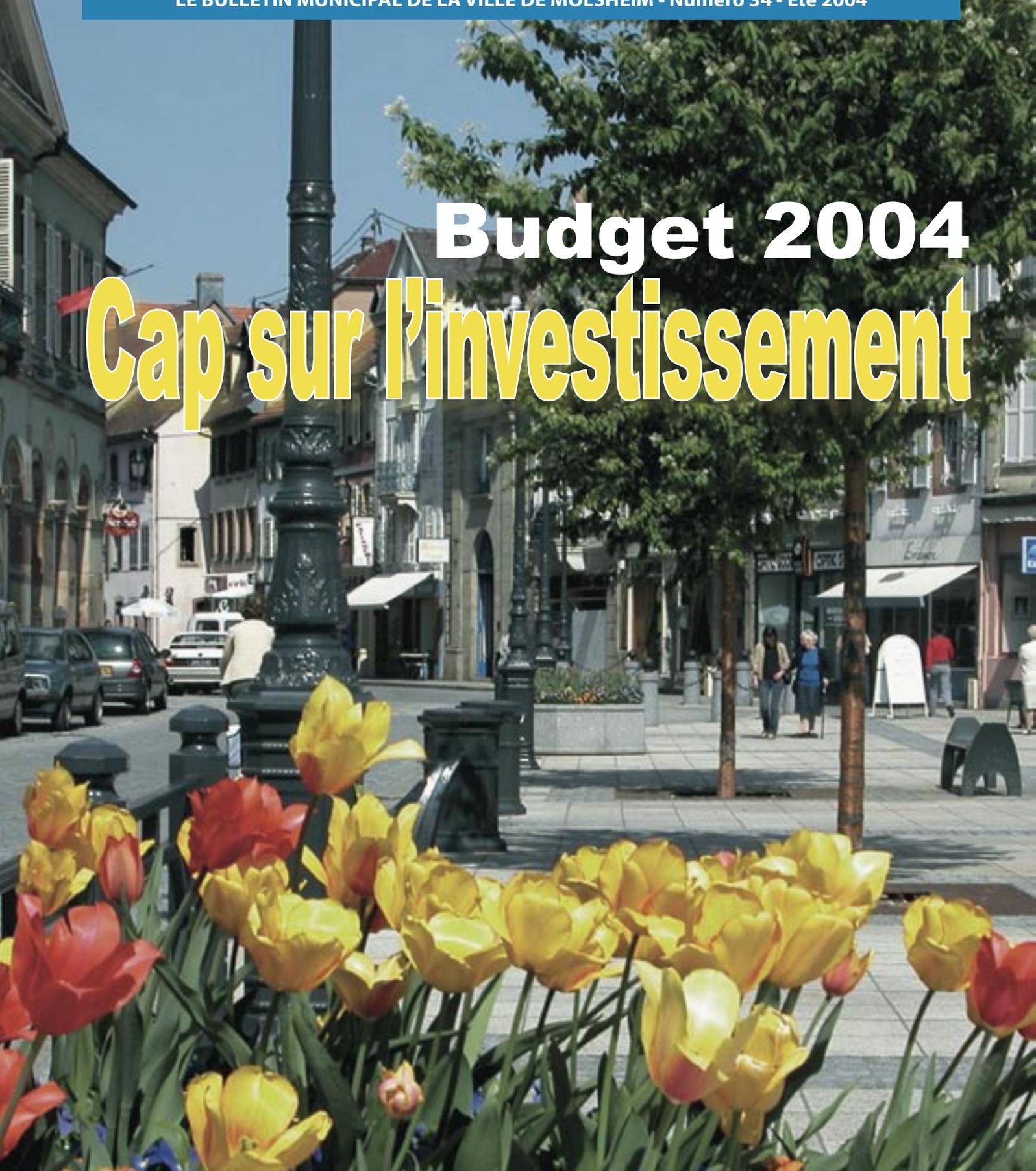


LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 34 - Été 2004

Budget 2004 Cap sur l'investissement



Au sommaire

ECONOMIE

La Tôlerie Fine
page 4 à 5

La Sellerie Brunissen
page 6

Millipore
page 7

DEPLACEMENT

La Contournement
page 8

SOCIAL

La Main Verte
Séniors et Canicule
page 9

VIE MUNICIPALE

Le Budget 2004
page 10 à 11

SPORT

L'école du Sport
Portrait d'une ondine
page 12

CULTURE

Le Prix «Albert Hutt»
page 13

HISTOIRE

La commanderie Saint-Jean
page 14 à 15

TRAVAUX

Les chantiers en ville
page 16

PROPRETE URBAINE

Les «Toutounets»
La Balayeuse
page 17

TRIBUNE

page 18

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose
page 19

En couverture,
Place de la mairie, service communication
Mairie de Molsheim - 05/ 04

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Jean DUBOIS, Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Catherine PETER, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Grégory OSWALD
Relecture : Annie LAURAN et Clarisse URWEILLER
Coordination et Mise en page : Anne Catherine VAHIMANGUE
Publicité & Impression : Chryss Imprimerie
Dépôt Légal à parution



L'information, premier maillon de notre démocratie

Le dernier numéro du bulletin municipal était consacré aux projets qui marqueront l'avenir de notre cité. Depuis la diffusion de ce document, j'ai eu l'occasion de discuter avec de nombreux concitoyens, entendant l'approbation des uns et les critiques des autres.

Il n'est pas possible, évidemment, d'avoir un débat avec chacun, mais je suis toujours très heureux de pouvoir lire ce que vous pensez au sujet de ce que nous essayons de faire. Il est important pour un élu, pour son équipe, de connaître l'opinion de ses concitoyens. Cela est d'autant plus important que les élus municipaux ne sont, après tout, que des habitants de notre Ville, à qui un mandat a été confié.

Le dernier numéro du bulletin municipal aura été le premier imprimé tout en couleur. Depuis des années, la Ville édite quatre fois par an un bulletin municipal. Elle publie une Lettre bleue mensuelle, qui annonce les principales manifestations de la cité et diffuse, après chaque Conseil Municipal, un compte-rendu de la séance. Ces documents, encore largement perfectibles, doivent permettre à chaque concitoyen de mieux connaître, et pourquoi pas, de pouvoir participer à la vie de notre cité. Ce travail d'information est un travail considérable, mais il est aussi le premier maillon de la chaîne de notre démocratie. Dans ce domaine, l'équipe municipale essaie de faire aussi bien que possible, en vous demandant de bien vouloir nous pardonner nos imperfections.

En ce début d'été, permettez-moi d'exprimer le vœu qu'il nous soit épargné de nouvelles tragédies, comme celle de la canicule, l'an passé. Permettez-moi aussi de vous souhaiter, à toutes et à tous, de passer de bonnes vacances 2004 et de profiter d'une saison que nous espérons agréable.

Votre Maire,
Laurent FURST

[La Tôlerie Fine]

Du « Sur mesure » à grande échelle

La Tôlerie Fine est une entreprise qui a choisi Molsheim pour installer son nouveau site.

Créée en 1985, cette société était spécialisée dans la fabrication de gaines de ventilation et d'armoires électriques. De 1985 à 2002, elle développe de la sous-traitance dans des technologies de découpe laser et de poinçonnage, ainsi que dans le pliage à commande numérique.

En 2002, la Tôlerie Fine est rachetée par le Holding 2HL (Luc et Thierry HEITZ). Luc HEITZ en assure désormais la direction.

Agé de 39 ans, Luc HEITZ est marié et père d'une petite fille. Détenteur d'une formation de technicien (BTS Pro Technique), il a passé brillamment une maîtrise industrielle puis a suivi de nombreuses formations pointues dans le domaine du management et des finances.

Il a toujours exercé une activité professionnelle au sein de grands groupes internationaux. Son dernier poste en date l'avait amené à gérer un département de 220 salariés.

Thierry HEITZ est âgé de 42 ans. Marié, ce père de deux enfants est le technicien de la famille. Diplômé en mécanique, il est complémentaire de Luc.

Entre eux, c'est l'alchimie de la gestion et de la technicité. De cette alchimie ressort la philosophie de l'entreprise : accompagnée de son personnel, la Tôlerie Fine veut aller plus loin dans le service rendu au client afin de s'orienter vers un concept complet et un produit fini, selon un process modernisé, pour atteindre la notoriété d'un assembleur.

Pour ces nouveaux dirigeants, l'objectif est clair : l'activité d'assembleur et d'ensambleur doit passer de 20 % aujourd'hui, à 80 % demain. Actuellement les pièces sont découpées,

pliées et assemblées. Demain elles seront, en plus, traitées en surface sur place et bénéficieront de toutes sortes de finitions selon le besoin du client. L'entreprise deviendra l'interlocuteur unique. De statut de sous-traitant, elle passera au rôle de co-traitant et deviendra une véritable étape dans la fabrication.

En attendant, la Tôlerie Fine assure des aller-retours, deux fois par semaine, vers une entreprise spécialisée dans le traitement de surface cataphorèse et peinture au moyen de sa logistique propre (Renault 19 tonnes). Le contrôle qualité est immédiat avant retour de la pièce et la livraison au client s'opérera après le montage de certains sous-composants.

La clientèle de cette entreprise est ciblée : les sous-traitants automobiles, (par exemple Core Products, dont ils vont se rapprocher géographiquement), les carrossiers dans le domaine des Travaux Publics, les fabricants de luminaires, de fours à pain, de barrières anti-inondation, de cabines de bronzage. Les clients sont français, allemands, autrichiens ou suisses.

Les matières découpées, pliées et assemblées sont l'innox, l'acier galvanisé, l'acier standard, le cuivre, le laiton, l'alu miroir filmé. L'épaisseur des tôles varie de 0,5 mm à 15 mm.

L'informatique joue un rôle important depuis le rachat par le holding 2HL. Il intervient dans toutes les étapes du process et sera déterminant en prévision de la classification ISO 9001 prévue en 2005/2006.

Le client fait une demande. Cela peut être une pièce de série ou un prototype. Le service commercial étudie la faisabilité et propose un prix de vente, le tout sur informatique. Après



Maquette du futur site de la Tôlerie Fine .
Une installation prévue dans la Zone Ecospace.

la commande ferme du client, le Bureau d'Etude fait l'analyse de la pièce et crée des plans à partir d'un ordinateur central qui donnera un numéro d'affaire. Ce numéro, introduit dans les machines, commande les étapes de découpe au laser, de poinçonnage et de pliage. Grâce à ce numéro la pièce est à jamais repérable durant tout le temps de sa fabrication.

Pour Luc HEITZ, si l'informatisation et la mécanisation sont des éléments importants pour réduire les coûts de fabrication, il est également essentiel d'y associer une bonne organisation des postes de

elle...

ace à Molsheim



travail, d'impliquer le personnel. Il s'agit pour le personnel d'apprendre à trier, ranger, nettoyer, standardiser et maintenir l'état des ateliers (Théorie des 5S) afin d'optimiser l'outil de production.

Une quarantaine de personnes œuvre dans cette société, 11 dans les services administratifs et 32 en production.

L'avenir immédiat

L'avenir immédiat pour la Tôlerie Fine est la construction de nouveaux locaux sur un terrain de 2 hectares

dans la zone Ecospace de Molsheim. Car, la société est vraiment à l'étroit dans ses locaux actuels.

Elle construit un bâtiment de 4 200 m², dont 635 m² de bureaux et 3665 m² de production.

Le déménagement ne sera pas une mince affaire. La Tôlerie Fine ne peut pas se permettre l'arrêt de la production sur certaines machines.

Aussi, une production est prévue en simultanée avec le site d'Illkirch obligeant l'entreprise à investir dans de nouvelles machines. L'ensemble des activités du site d'Illkirch sera repris à Molsheim. Luc HEITZ ne cache pas

qu'il souhaiterait ardemment en rajouter d'autres comme le traitement de surface poudre et liquide venant donner une maîtrise complète dans la chaîne de fabrication des futurs produits d'équipements.

Sous l'impulsion de ses dirigeants, Luc et Thierry HEITZ, la Tôlerie Fine est une entreprise qui prend un véritable « coup de jeune ».

La Ville de Molsheim est ravie de la recevoir sur son site industriel et lui souhaite très vivement la bienvenue.

Chantal JEANPERT

[La Sellerie Brunissen]

L'art de faire du neuf à partir de l'ancien

Ou l'art de faire du neuf à partir de l'ancien avec un savoir-faire à faire savoir...

Bonjour Christophe Brunissen, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à quelques questions pour le Bulletin Municipal.

Depuis quand exercez-vous et à quand remonte votre installation à Molsheim ?

J'ai démarré mon activité en février 1994 dans un atelier à Lutzelhouse qui est rapidement devenu trop petit. Je me suis installé à Molsheim, il y a cinq ans. J'y ai trouvé un atelier plus grand et surtout cela m'a permis une reconcentration géographique de mes activités.

Comment avez-vous choisi ce métier et comment devient-on sellier ?

J'ai été séduit par ce métier qui nécessite du goût, de la précision et de la dextérité, lors d'un stage de découverte chez un artisan sellier. Pour devenir sellier, on peut envisager une première formation et obtenir un CAP Sellier Carrossier Garnisseur. Après plusieurs années seulement d'application et de persévérance, dans ce métier, j'ai accédé à mon titre de maître artisan, par l'obtention du Brevet de Maîtrise qui me permet aujourd'hui de transmettre mon savoir à autrui par le biais de l'apprentissage.

Y-a-t-il beaucoup de jeunes intéressés par la profession ?

Oui, ce métier semble intéresser les jeunes. A nous, selliers, de leur faire découvrir, car il est vrai qu'une méconnaissance du métier est à déplorer.

Vous avez créé votre atelier dès la fin de votre formation ?

Il va de soi qu'à un certain stade de «maturité» dans ce métier d'esthétique et de finition, on a envie d'indépendance pour exprimer le savoir-faire à son image dans le respect des traditions.

A ce propos, comment faites-vous pour trouver les affaires ?

Essentiellement, il y a le bouche à oreilles, je participe également au Salon du Savoir-Faire à Molsheim, aux salons de l'automobile et de la moto.

Quel type de client ciblez-vous et pourquoi ?

Il y a : - les particuliers pour qui je restaure les voitures, les bateaux, les motos, l'ameublement ; - les collectivités pour, entre autres, la pose des stores intérieurs, - les salles de sport ; - le milieu médical ; - les professionnels, tels que les garagistes et les assureurs pour les garnitures et les capotes de voitures.

C'est très varié. D'ailleurs, parmi mes premiers clients, il y avait un tout jeune directeur d'hôpital, Laurent FURST, pour qui j'ai remis en état les fauteuils des chambres du Service «Long Séjour».

Qu'est-ce que vous utilisez comme matière ?

J'utilise des matières comme le cuir, le simili cuir, le feutre, la moquette. J'achète les cuirs en France, en Italie, en Angleterre.



Christophe Brunissen exprime un savoir-faire à son image et dans le respect des traditions.

Comment êtes-vous organisé à ce jour ?

Comme tout artisan, je suis loin des 35 heures pour répondre à la demande. Je suis aidé de Guillaume qui fait son apprentissage chez moi, pour le reste, je suis polyvalent, je gère le commercial, l'administratif, la comptabilité, secondé par mon épouse Sylvie. Mon objectif pour septembre, trouver un nouvel apprenti à former.

Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

Il y en a plusieurs. Bien sûr les voitures de collection parmi lesquelles la restauration d'une Bugatti 57. J'ai aussi équipé l'amphithéâtre du Centre Européen du Diabète à Strasbourg et également réalisé des pièces uniques comme un siège pour un handicapé unijambiste.

Christophe Brunissen, marié à Sylvie et père de trois enfants, Elise, Mathilde et Victor, nous a montré un album rempli des photos de ses réalisations.

Du rêve à la réalité, ses clients trouvent leur bonheur et un savoir-faire qu'il faut faire savoir.

Chantal JEANPERT

[Millipore]

Millipore célèbre 50 ans d'innovation

Jeudi 27 mai 2004, l'European Business Center de Millipore a accueilli une « capsule de temps » en commémoration de ses 50 années passées et de ses 50 années à venir .

Au cours de la cérémonie du 50ème anniversaire de la création de Millipore, des capsules de temps ont été scellées puis enfouies sur les sites de Bedford et Molsheim, symbolisant également un deuxième départ pour les 50 prochaines années. Elles recèlent toutes sortes d'objets représentatifs de l'année 2004 et ne seront rouvertes qu'en 2054 par les futurs employés de Millipore, lors du 100ème anniversaire.

Fondée en 1954 par Jack Bush, Millipore comprend aujourd'hui 4300 employés, travaillant dans plus de 31 pays. Ces employés du monde entier ont soumis des objets de toutes sortes, représentatifs de l'activité 2004 de Millipore, tels que produits et documentation, ou marquant culturellement l'année 2004 (journaux, CD...) pour en remplir ces deux capsules de temps faites de ciment. Celle de Molsheim est recouverte d'une plaque de grès des Vosges sur laquelle sont gravés le logo de Millipore et la date de la cérémonie.

A Molsheim, la cérémonie a été orchestrée par Ed Lary, Corporate Vice-President Europe et Dominique Baly,



Un cinquantième anniversaire symbolisé par les employés de Millipore

President of the Labwater Division. Mark Hoffman et Daniel Bellus, membres du Conseil d'Administration de Millipore Corporation ont fait honneur de leur présence. Un message de Francis Lunger, Chief Executive Officer (Bedford, USA), a été diffusé dans les filiales et bureaux Millipore du monde entier et a été adressé à tous les employés. «L'évènement marque l'anniversaire d'un précur-

seur de l'utilisation de la technologie membranaire et qui est devenu leader dans l'industrie des biosciences, au service des entreprises de biotechnologie et pharmaceutique et des laboratoires du monde entier, dit Francis Lunger. Nous ne célébrons pas seulement la réussite de Millipore, mais plus encore, les possibilités futures qui s'ouvrent à nous.»

Nos 50 années à la recherche de l'excellence sont les fondements des idées et des innovations qui placent Millipore au premier rang d'une industrie mondiale concurrentielle.

Millipore est une société multinationale de haute technologie, spécialisée en biosciences qui fournit les outils, technologies et services indispensables à la découverte, au développement et à la fabrication de nouvelles substances thérapeutiques. Leader sur le marché des techniques séparatives pour la purification et l'analyse des fluides, Millipore est au service de la recherche en sciences de la vie, des biotechnologies et des industries pharmaceutique et agro-alimentaire.



De gauche à droite : Claude Sturni, Directeur de l'usine, Ed Lary, Corporate Vice-President Europe, Dominique Baly, President of the Labwater Division, Fernand Burgard, précédent Directeur de l'usine, Mark Hoffman et Daniel Bellus, membres du Conseil d'Administration de Millipore Corporation et Laurent Furst, Maire de Molsheim.

[Contournement]

Contournement, le tout premier signe

L'embolie de la Ville, le " bouchon " quotidien rendent chaque jour plus nécessaire la réalisation du contournement.



Un premier signe est désormais visible dans la zone Ecospace, sur un terrain clôturé, appartenant à la Ville

On estime, en France, à une dizaine d'années le temps nécessaire pour pouvoir franchir toutes les étapes techniques, administratives, juridiques avant le démarrage des travaux d'une infrastructure significative. Naturellement, le dossier du contournement de MOLSHEIM ne fait pas exception à la règle. Cette infrastructure, tant attendue, fait l'objet depuis plusieurs années d'un travail sérieux et rigoureux de la part des Services du Conseil Général et des différents bureaux d'études que ce dernier a mandatés. Jusqu'à présent, ce travail n'était pas visible pour l'ensemble de nos concitoyens. Il en résulte parfois des doutes ou des inquiétudes.

Le contournement va-t-il se faire ou est-il seulement le fruit de discussions sans réalisation concrète ?

L'heure n'est pas encore au démarrage des travaux, mais un premier signe est désormais visible dans la zone Ecospace, sur un terrain clôturé, appartenant à la Ville. Le Conseil Général du Bas-Rhin, maître d'œuvre du

projet, fait stocker des matériaux de remblai qui serviront à la déviation. Ce sont près de 15 000 m³ de matériaux qui seront ainsi stockés et qui éviteront d'avoir recours, le moment venu, à des matériaux provenant de gravières. L'énorme tas, ainsi constitué, est un signe visible, celui de la volonté du Conseil Général et de la Ville d'aboutir aussi rapidement que possible sur le dossier du contournement.

Un dossier onéreux

Le coût estimatif du contournement de MOLSHEIM est de 40 millions d'Euros, à la charge du Département pour 75 %, de la Région Alsace pour 15 % et de la Ville pour 10 %. Ramené à l'habitant de MOLSHEIM, le coût est de 4 166 euros, soit un montant de 27 331 F. Chacun pourra comprendre qu'il s'agit-là de montants considérables. Pour ce qui concerne les études du projet, celles-ci sont actuellement totalement terminées et sont en phase de validation au Conseil Général. Les Techniciens en charge du dossier espèrent pouvoir

lancer, dès la fin de cette année, les premiers appels d'offres concernant la construction des ouvrages d'art. L'on peut également noter qu'au mois de mai ont eu lieu les premières fouilles archéologiques, sous l'emprise de la future route.

Dernière difficulté

La dernière opération du dossier, avant démarrage effectif du chantier, est l'acquisition du foncier. Selon le secteur, les opérations se feront par achats de terrains de gré à gré. Dans deux secteurs, l'opération se fera par remembrement : il s'agit du périmètre allant de la zone viticole à l'arrière du quartier des Prés et du périmètre concernant le ban communal de nos voisins de DORLISHEIM.

Il convient de remercier le monde agricole pour sa compréhension et de remercier également la commune de DORLISHEIM et son Maire, Monsieur Gilbert ROTH, pour le soutien qu'ils nous apportent, malgré les difficultés que ce dossier peut leur procurer.

Laurent FURST

[La Main Verte]

Une association qui ne cesse de se développer...

Née en 1995, la Main Verte est une association qui depuis n'a pas cessé de se développer et de diversifier ses activités.

En 1993, elle a démarré sous couvert d'un projet de formation continue adaptée. Pendant plusieurs mois, elle avait fait l'objet d'une observation pour vérifier que l'étude de marché et la recherche sociologique pouvaient être validées. Dans cette première année, elle se composait d'un chef d'équipe, de six travailleurs handicapés sortant de CAT et son objectif était de souscrire des contrats auprès des Collectivités et du monde agricole. Le pari fut tenu dès 1995. Le carnet de commandes se remplit : 90 % pour le monde agricole et 10 % pour la seule Ville de Molsheim.

Fin 1996, l'équipe s'étoffe. Un deuxième encadrant renforce l'équipe et quatre salariés supplémentaires peuvent être embauchés. L'année 1999 enregistre un nouveau démarrage. La Ville de Molsheim fait des émules. D'autres communes, mais également des co-propriétés, font appel à la Main Verte. Le travail devenant différent, il faut envisager des spécialisations dans des créneaux comme le paysager, le maraîchage, la viticulture, l'environnement. Les ouvriers agricoles deviennent polyvalents, toutefois certains seront spécialisés sur la production, d'autres sur l'esthétique ou encore dans les espaces verts. L'équipe se compose alors de trois encadrants et de douze salariés.



Equipe de la Main Verte en plein nettoyage des abords de la Bruche

2001 sera une année consacrée à la formation. La Main Verte met en place des formations continues sous forme de contrats de qualification ouverts à des publics en difficultés spécifiques (le manque de lecture, l'absence de connaissance de la langue française pour des réfugiés politiques) ou présentant des handicaps physiques. Ce qui réjouit Pierre HOERTER, président de cette association, c'est que ce contrat spécifique au monde de l'insertion est maintenant validé par le droit commun. Et,

lorsqu'une embauche se profile, ce titre est reconnu, voire même aide à l'embauche. Depuis 2002, cette association ne cessera d'être un modèle : elle va servir de pépinière pour d'autres associations sur Colmar et Rouffach ; elle va héberger le chantier d'insertion de l'ADAPEI ; elle va aider au démarrage de deux structures en Allemagne, à Mulheim et Oberkirch.

Aujourd'hui composée de quatre responsables de secteur, d'un chargé de communication et de vingt-cinq travailleurs handicapés, la Main Verte se rapproche de la PME dans sa partie organisationnelle. Cependant l'esprit associatif reste primordial : sa vocation est avant tout l'insertion des personnes handicapées et à besoins spécifiques en milieu ordinaire. Elle est gérée par douze gestionnaires bénévoles. A ce titre, elle peut toucher des aides (Département, Région...) pour la formation et certains investissements faits au titre de l'insertion.

La Ville de Molsheim continue d'apprécier le travail réalisé par la Main Verte depuis 1995 : nettoyage de la départementale 422, fresque européenne en 1996, travaux de repiquage, de tonte, d'arrosage, de nettoyage des berges de la Bruche et promenade du Mittelmatten. Leur action est indispensable et s'inscrit dans le temps.

Chantal JEANPERT

COMMUNIQUE : Seniors et Canicule

«Il vaut mieux prévenir que guérir» dit le dicton. C'est pourquoi l'APIA et SERVIR PRO souhaitent présenter à temps leurs services d'aides à domicile.

Ces services sont particulièrement indiqués pour les seniors et les personnes en perte d'autonomie avant les grosses chaleurs. L'association SERVIR PRO est

agrée par la Préfecture pour les prestations d'aides à domicile : ménage, préparation des repas, aide à la personne...

L'APIA installe des appareils de téléassistance préconisés dans le cadre du maintien des personnes à domicile pour les malades, les handicapés et les personnes âgées. Ces appareils permettent aux per-

sonnes qui se sentent en danger du fait d'un malaise, d'une chute ou d'une tentative de cambriolage, d'être secourues rapidement.

Pour tout renseignement, pour vous-même ou un parent, vous pouvez joindre ces associations à un même numéro, le 03.88.00.66 ou leur écrire, 1 chemin de Dorlisheim 67121 BP 19 MOLSHEIM Cedex.

En date du 26 mars 2004, le Conseil Municipal a voté le budget annuel de la Ville. Un budget municipal se décompose en deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

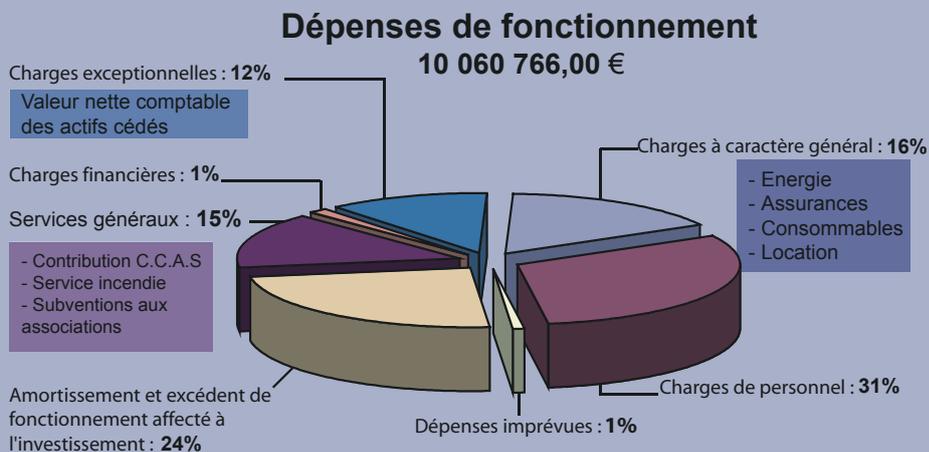
Le mois de mars est un mois surprenant pour voter un budget qui débute au 1er janvier et s'achève au 31 décembre.

Cette bizarrerie a une explication toute simple, les Services Fiscaux ne transmettent aux communes les données concernant l'évolution des bases fiscales et des dotations de l'Etat qu'au cours de ce mois.

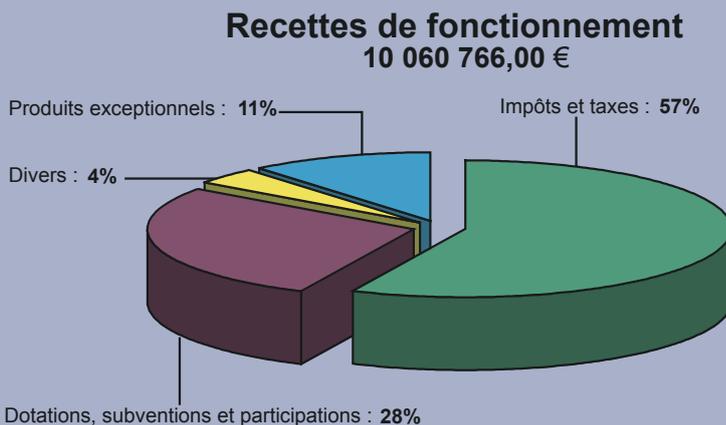
Cette transmission tardive est naturellement une source de difficulté dans la phase de préparation budgétaire, opération particulièrement complexe qui s'étale sur près de trois mois.

Fiscalement, les taux des 4 taxes municipales, inchangés depuis 2002, subissent une hausse modérée de 3 %. Ceux-ci restent, toutefois, encore inférieurs à la moyenne du département.

Le budget 2004 s'articule autour de 3 axes :
 - **amélioration de la qualité de vie de nos citoyens**
 - **modernisation de Molsheim et de ses infrastructures**
 - **préparation de l'avenir de notre Ville de Molsheim**



	Taxe pour Molsheim 2004	Taux moyen du Bas-Rhin 2003
Taxe d'habitation	12,28 %	15,46 %
Taxe professionnelle	8,95 %	15,21 %
Taxe foncier bâti	10,00 %	14,85 %
Taxe foncier non-bâti	30,30 %	51,52 %

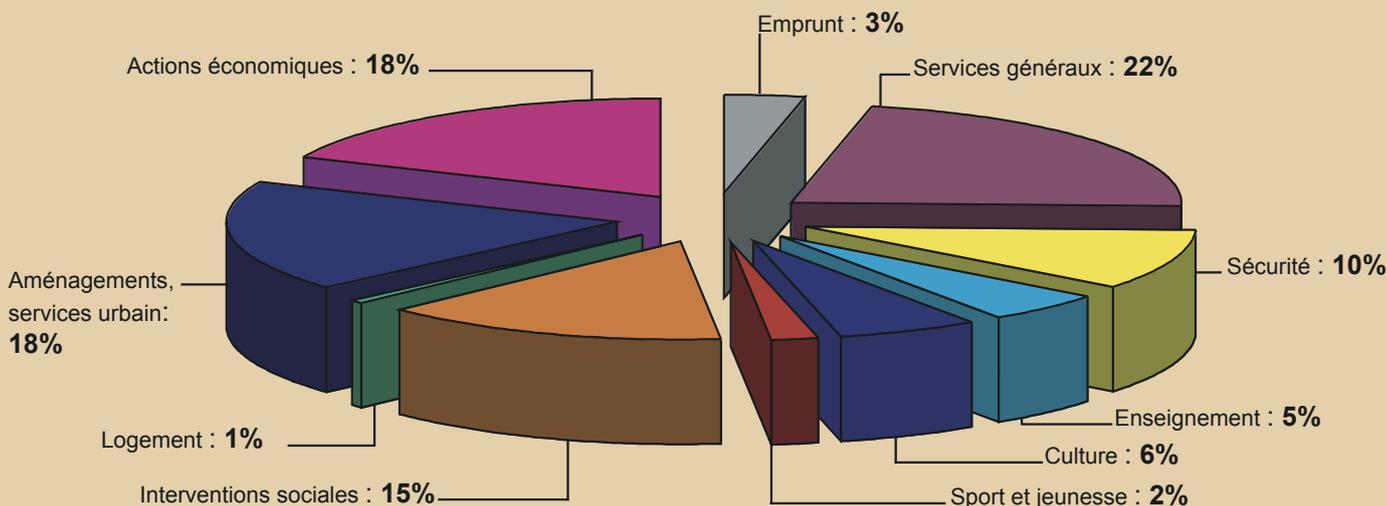


La section de fonctionnement traduit la volonté de la Ville de maîtriser ses dépenses et ce, malgré une forte augmentation des charges de personnel, à nombre d'emplois constants.

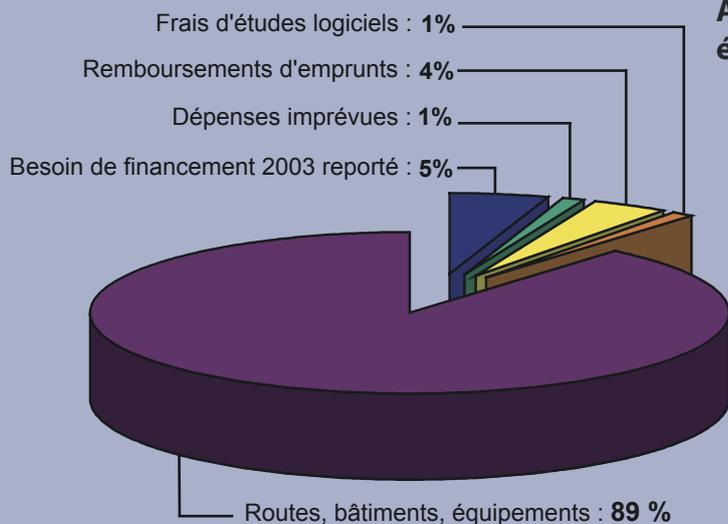
Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement du coût des

assurances statutaires, des cotisations sociales, mais aussi par l'organisation, cette année, de trois dimanches électoraux.

Affectation des dépenses de fonctionnement - hors masse salariale



Dépenses d'investissement 11 560 207,27€



La section d'investissement de la Ville de Molsheim est désormais très importante.

Avec 11 560 000 euros, jamais la Ville n'aura été en situation d'investir aussi fortement.

Dès cette année, plusieurs grands dossiers portés par la Ville devraient démarrer :

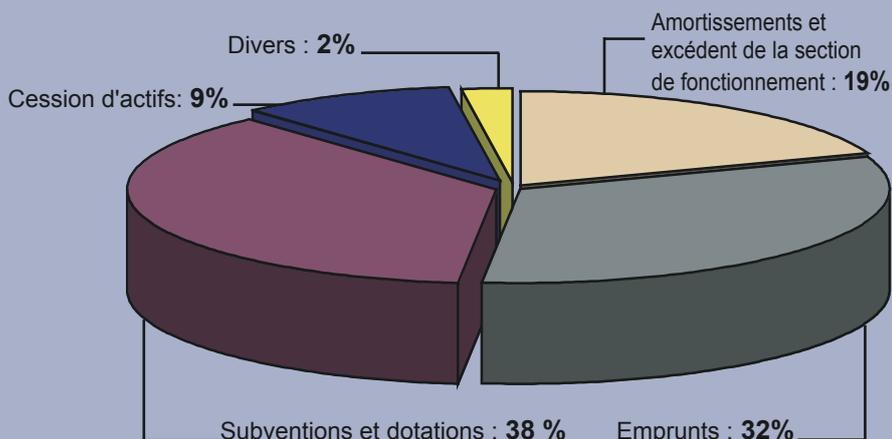
- la Maison des élèves
- l'extension de la mairie
- la rénovation de la Maison des Syndicats
- l'aménagement des Ateliers Municipaux

Dans le domaine du sport, les études préliminaires du nouveau stadium sont lancées, un terrain de rugby sera aménagé et le parcours de santé restauré.

Un effort conséquent sera également réalisé dans le domaine de la voirie (rue Ettore Bugatti, rue Ecospace, parvis de l'église, rue des Etangs, rue Jules César).

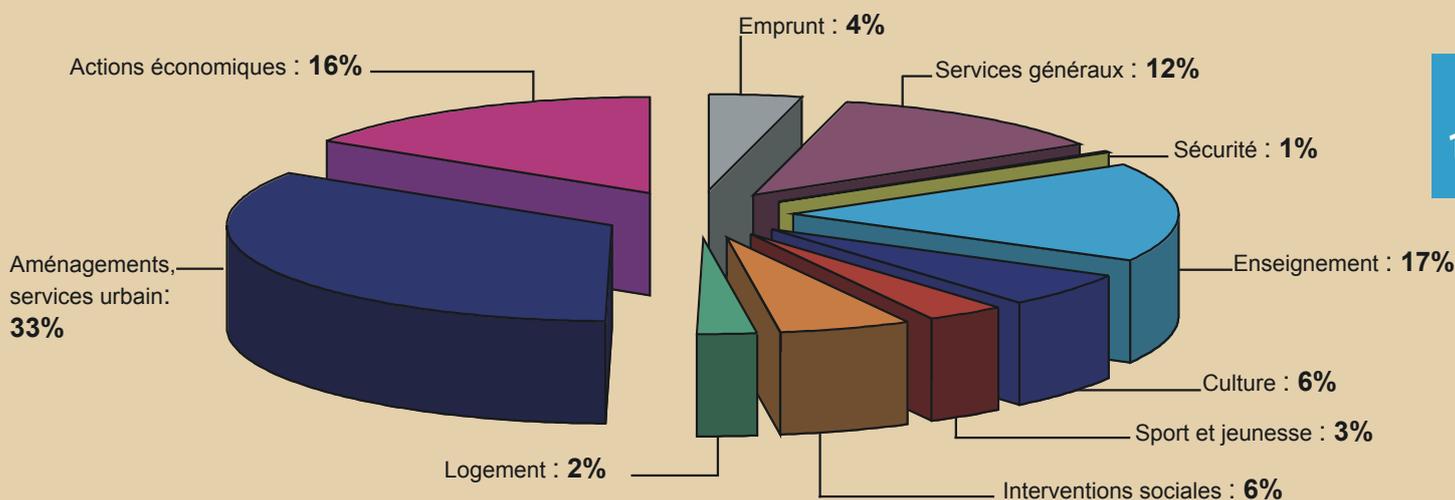
Plusieurs opérations débuteront cette année et se poursuivront sur deux exercices budgétaires. Il est à noter que le budget 2004 prévoit des crédits pour améliorer la propreté de notre Ville par l'installation de "Toutounet", la mise en service d'une balayeuse automatique et le nettoyage des digues par une association à vocation sociale.

Recettes d'investissement 11 560 207,27€



Dossier préparé par
Jean-Michel WEBER

Affectation des dépenses d'investissement



[Office Municipal des Sports]

L'Ecole Municipale des Sports

L'école municipale des sports, c'est l'apprentissage des activités physiques dans la bonne humeur.

Deux soirs par semaine depuis janvier 2004, les lundis et mardis de 16h15 à 17h30, l'Office Municipal des Sports de Molsheim propose aux enfants des écoles primaires des Tilleuls et de La Monnaie une initiation à la gymnastique et aux sports collectifs (football, handball, basket). Les activités se déroulent au gymnase Hossenlopp, rue des Sports à Molsheim.

L'E.M.S. est une extension des activités périscolaires que propose Mlle Stéphanie Collé.

Encadrée par un éducateur sportif de l'OMS (Antoine Poinot) et un éducateur stagiaire, l'Ecole des Sports poursuit un but double : le premier est d'enrichir l'offre d'activités proposées par l'OMS dans le cadre du périscolaire.

Le second est de promouvoir les activités physiques et sportives grâce à une pratique adaptée à l'âge des enfants (6-12 ans). Le choix des activités proposées est déterminé par l'intérêt que chaque discipline peut avoir pour l'enfant.

En effet, les sports collectifs permettent de découvrir la coopération



Antoine Poinot, éducateur sportif, accueille chaque semaine ses élèves au Gymnase Hossenlopp

entre individus et la gymnastique sollicite et améliore les qualités motrices.

Ces deux aspects des activités physiques et sportives sont privilégiés dans l'approche du sport pour les enfants.

Les enfants sont invités à emmener avec eux un goûter et une bouteille d'eau. Les places sont limitées à 30 enfants par soirée.

Pour participer, chaque enfant doit remplir un dossier d'inscription annuelle, ainsi qu'une fiche sanitaire et

adhérer à l'OMS pour un montant de 10 euros. L'inscription hebdomadaire est ensuite à faire auprès de Mlle Collé à l'espace périscolaire, cour de l'école de La Monnaie : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h15 à 18h15.

Pour tout renseignement, contacter l'Office Municipal des Sports de la Ville de Molsheim au 03 88 49 58 53 ou au bureau 11 de la Mairie de Molsheim.

Jean-Michel WEBER

[Natation synchronisée]

Portrait d'une ondine



A 17 ans, Géraldine Schott est déjà une championne de natation synchronisée.

Comment avez-vous découvert la natation synchronisée ?

C'est ma mère qui m'a suggéré la natation synchronisée. A 9 ans, je me suis inscrite au club de natation de Molsheim. J'y suis restée pendant trois ans avant de rejoindre Strasbourg.

Qu'est-ce qui a motivé ce départ à Strasbourg ?

Mon club à Molsheim ne faisait pas de compétitions. Alors, je me suis dirigée vers le Ballet Nautique de Strasbourg.

Quel est le rythme d'entraînement d'une championne ?

Faisant partie du pôle alsace, j'ai une vingtaine d'heures d'entraînement par semaine.

Surclassée en catégorie senior, je suis actuellement en sport étude.

Votre rêve de championne ?

Participer aux jeux olympiques.

Sur la piste aux étoiles, Géraldine Schott l'est assurément.

Pour preuve, ses récents titres de Championne d'Alsace 2004 en solo, duo et en équipe dans la catégorie senior.

[Musique]

Le concours de piano « Prix Albert HUTT »

Chaque année, au printemps, les classes de piano de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse sont en effervescence.

En effet, nombre d'élèves pianistes - jeunes et moins jeunes - travaillent avec enthousiasme les œuvres qu'ils vont présenter au Concours de piano « Prix Albert Hutt ». Ils disposent de six semaines pour mettre au point, avec l'aide de leurs professeurs, les deux pièces qu'ils seront amenés à interpréter devant le Jury. Une perspective motivante, qui se double d'une expérience valorisante au clavier de leur instrument de prédilection !

Une idée généreuse d'Albert Hutt

Citoyen de la Ville de Molsheim, Albert Hutt était né en 1900. Amateur d'arts et mélomane averti, il avait appris le piano en autodidacte et cultivait tout particulièrement le répertoire des grands pianistes romantiques : Chopin, Schumann, Liszt... Célibataire et sans héritier, il avait rédigé dès 1979 un testament en faveur de la Ville de Molsheim, à laquelle il léguait la totalité de ses biens, à charge pour elle de promouvoir l'apprentissage du piano au sein de l'Ecole de musique : D'une part, en instituant un prix « Albert Hutt », perpétuant son souvenir mais surtout récompensant et encourageant les bons élèves des classes de piano. D'autre part, avec un souci d'ordre social, en permettant à tous ceux qui le désirent d'avoir accès à des cours de piano. Suite à son décès en 1986, le Conseil Municipal de la Ville a accepté la succession Albert Hutt en instituant une commission spécifique chargée du suivi de l'emploi des fonds sous le contrôle de Monsieur Paul Dentz et en créant un budget annexe au niveau des finances. Le premier concours a eu lieu en 1987, organisé par Monsieur Emile Simon alors directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.

Le concours de piano : Le Concours de piano « Prix Albert Hutt » est annuel et s'adresse exclusivement aux

élèves de l'Ecole de musique de Molsheim. A l'heure actuelle, les pianistes y sont relativement nombreux : une soixantaine, répartis dans les classes de cinq professeurs. Le concours est géré par la commission spéciale Albert Hutt, présidée par l'Adjoint au Maire chargé de la Culture et assisté, entre autres, par l'exécuteur testamentaire Monsieur Paul Dentz et la Directrice de l'Ecole, Madame Blandine Buecher, en charge de l'organisation pédagogique et pratique. Le jury, réuni autour de l'Adjoint au Maire chargé de la Culture, est composé au minimum de trois membres qualifiés, ne faisant pas partie du personnel enseignant de l'Ecole. Le concours porte de manière élargie sur les disciplines suivantes : piano, piano à quatre mains, piano jazz. Le(s) lauréat(s) du Concours se voit décerner le « Prix Albert Hutt » qui comprend, outre un diplôme à l'effigie du donateur, un bon d'achat à utiliser selon son choix mais obligatoirement pour une dépense liée à la musique et au piano : stage musical, matériel hi-fi, ouvrages ou partitions, supports audio ou audio-visuels...

Un événement festif autour du piano :

Dans l'idée de la promotion de la pratique du piano, la cérémonie des prix, même si elle conserve son caractère officiel, avec l'empreinte chaleureuse et amicale que sait lui conférer le Maire de Molsheim, a exploré des formules diverses au fil des éditions successives, créant un événement festif autour du piano avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Molsheim ; en jouant des œuvres de compositeurs-pianistes alsaciens présents dans la salle (Charles Beck, Jean Simon) valorisant le travail des élèves pianistes lauréats en leur offrant de jouer en soliste accompagné par l'orchestre ; en leur permettant de rencontrer des pianistes concertistes de niveau professionnel élargissant les horizons culturels par une appro-

che en concert d'œuvres diversifiées et tissant des liens pédagogiques, artistiques et humains entre les élèves et leurs professeurs par un concert des professeurs de l'Ecole.

L'accès de tous à la pratique du piano :

Dans l'esprit du vœu exprimé par Albert Hutt dans son testament de favoriser l'accès de tous à l'apprentissage et à la pratique du piano, la Ville a mis en place un parcours pédagogique bien structuré au sein de l'Ecole municipale de musique et de danse. Elle dispose d'un important parc de pianos, régulièrement entretenu, accessible aux élèves, de même qu'un large répertoire de partitions et d'œuvres pour piano.

En conclusion : Le legs d'Albert Hutt, par le biais du Concours de piano qu'il a suscité, est un dispositif original et unique qui reste indissociablement lié à l'enseignement du piano à Molsheim et qui lui confère un rayonnement culturel privilégié. Il a sans nul doute permis de faire naître des vocations musicales, de cultiver la passion du piano et, au fil des années, a balisé le parcours de nombreux pianistes confirmés, renforçant ainsi l'Ecole Municipale de Musique et de Danse dans sa mission sociale, pédagogique et artistique.

Jean SIMON



Elève pianiste concourant au Prix Albert Hutt 2004



[La commanderie de Saint-Jean]

Sur les traces des moines-chevaliers

Aux confins de Molsheim et de Dorlisheim,
du temps des croisades à l'épopée Bugatti...

*Un chevalier
de l'ordre de
Saint-Jean-de-
Jérusalem.*



Tous les usagers de la RD 422 connaissent le château Saint-Jean, élevé au fond d'un parc, à quelque 300 m du carrefour de la Colonne de Dorlisheim. Mais combien sont-ils à savoir que cet édifice du XIXe siècle occupe l'emplacement d'une ancienne commanderie de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ?

Créée en 1113 en Terre sainte, à l'issue de la Première Croisade, cette institution de moines-chevaliers se développa dans le Saint Empire romain germanique dès la fin du XIIe siècle. Quant à la commanderie de Dorlisheim, elle fut fondée au début du XIIIe siècle, mais a presque totalement disparu de nos jours.

Subsistent toutefois un bâtiment latéral de 1788, fortement res-

tauré au cours des dernières années, et la base de l'ancienne tour d'entrée. Dans une niche de cette dernière, on distingue encore une grande statue de Saint-Jean-Baptiste dont l'original (vers 1340) est exposé au Musée de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg.

L'église de la commanderie était un bel édifice roman, jadis pourvu d'un superbe portail à colonnettes et tympan sculptés. C'est ici que furent ensevelis quelques-uns des chevaliers morts en 1262 aux côtés de l'évêque Walther de Geroldseck, lors de la fameuse bataille d'Oberhausbergen qui les opposa aux troupes strasbourgeoises.

L'histoire de l'établissement n'est guère connue que par quelques faits militaires venus, au fil des siècles, ébranler la commanderie avant d'en venir à bout. En janvier

La commanderie de Saint-Jean au milieu du XVIIe siècle.



Sceau du prieur de la commanderie de Saint-Jean (1478).

1445, une troupe de mercenaires désœuvrés saccage les lieux lors de la Guerre des Armagnacs. Au siècle suivant, les bâtiments sont occupés par les paysans révoltés (1525), puis incendiés lors de la Guerre des Evêques (1592).

La Révolution dépouilla définitivement l'institution qui fut vendue comme « Bien national ». L'église fut démolie en 1802 et ses pierres furent réemployées ailleurs. Ainsi, une longue frise romane à oves et à losanges servit à la même époque pour décorer la corniche de l'église de Behlenheim (com. de Truchtersheim), où de nombreux touristes viennent encore l'admirer.

Vers 1830, le domaine fut acheté par la famille des Wangen de Geroldseck qui, en 1849, firent restaurer l'ancien portail et y placèrent la belle statue de Saint-Jean Baptiste,

retrouvée dans les décombres. A l'emplacement de la commanderie, les nouveaux propriétaires érigèrent un chalet, un pavillon de chasse (1853) et surtout un charmant château (1857) néo-classique au fronton duquel est inscrit la devise latine *Semper fidelis*, c'est-à-dire : « Toujours fidèle »... Par la suite, le domaine changea de main à plusieurs reprises. Après la guerre

de 1914-1918, il fut acquit par un commerçant strasbourgeois puis, en 1921, par les époux Seltzer. Racheté au printemps 1928 par Ettore Bugatti dont l'usine était située à quelques encablures, le château Saint-Jean fit longtemps partie du patrimoine foncier de la société, avant d'être vendu en 1999 à la nouvelle entreprise *Bugatti Automobiles S.A.S.* du groupe Volkswagen.

Grégory OSWALD



Le château Saint-Jean érigé à l'emplacement de l'ancienne commanderie.

Les chantiers en Ville

Bâtiments

Extension de la Mairie

Un chantier majeur de cette année 2004 est l'extension des locaux administratifs de l'Hôtel de Ville.

La programmation des travaux est divisée en deux phases, de huit mois et demi, séparées par une phase de transition approximative d'un mois. La première phase, démarrée le 17 mai, comprend la réhabilitation de l'aile gauche de la mairie, la destruction de l'appentis, la construction d'un bâtiment d'un seul niveau, au rez-de-chaussée, faisant jonction entre l'aile gauche et le bâtiment actuel de la mairie. En sus, l'emprise du nouvel escalier et de la cage d'ascenseur sera préparée pour la deuxième phase.

Après ces premiers neuf mois de travaux, le personnel du rez-de-chaus-



sée, Entrée A de la mairie, c'est-à-dire le Centre Communal d'Action Sociale, la Police Municipale et l'Etat-Civil, déménagera dans les locaux ainsi réhabilités. La deuxième phase pourra alors débuter. Elle correspond à la

réhabilitation du rez-de-chaussée "Entrée A" et à la réalisation de l'escalier et d'un ascenseur aboutissant aux combles. Ces travaux, d'une durée totale de 18 mois, sont estimés à 970.000 euros.

Voiries

Rue Ettore Bugatti et autres voiries



La rue Ettore Bugatti sera réaménagée sur toute sa longueur. L'installation d'aménagements de sécurité permettra de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent cette route. Démarrés par des travaux d'assainissement, fin avril 2004, cette opération s'achèvera au mois de mars 2005. Par ailleurs, il sera posé un tapis d'enrobé sur le chemin d'accès au Grenier d'Olivier et au Garage Benjamin, route industrielle de la Hardt. Ces travaux seront réalisés courant été 2004. Il a aussi été décidé de procéder à un aménagement en pavé de la Rue Liebermann, à la réfection en enrobé de la Rue de l'Eglise et de la Rue des Serruriers. Ces travaux seront effectués à partir du mois de juillet 2004.

Voiries

Mise en conformité des carrefours à feu

Deux feux de signalisation ne répondent plus aux normes et doivent être mis en conformité avant le 1er janvier 2005. Ainsi sont les priorités des travaux qui seront menés sur les feux de signalisation du carrefour de la Poste et du carrefour Diana. Concrètement pour les automobilistes, cela signifie la disparition du feu orange clignotant avec un passage des voitures conditionné par la priorité à droite. Celui-ci sera remplacé par deux nouveaux carrefours. Le premier correspond à l'intersection de la rue Sainte-Odile, de la rue Jacques Coulaux et de l'avenue de la Gare. Le second se situera à la jonction de la rue des Sports et de l'avenue de la Gare. Ces travaux ne devraient occasionner aucune gêne quant à la circulation et se termineront à la fin de l'été. Le coût estimatif de la mise en conformité est de 101.000 euros pour le carrefour Diana et 33.000 euros pour le carrefour de la Poste.

Infrastructures sportives

Terrain de rugby

La Ville de Molsheim a procédé aux abords du rond-point des Prés, entre la Route Départementale 93 et la voie ferrée, à l'aménagement d'une plate-forme engazonnée qui servira de terrain de rugby. Un pare-ballon a été installé entre le terrain et la route, ainsi que le long de la voie SNCF. Les poteaux de rugby ont été posés courant juin. Avec l'arrivée de l'été, le terrain sera opérationnel.



Le terrain de rugby est en libre accès.

[Les Toutounets]

La propreté dans la Ville

Comme la très grande majorité des citoyens, les habitants de Molsheim sont très attachés à la propreté de leur ville et plus particulièrement des rues.



A de nombreuses reprises, des voix se sont élevées contre les déjections canines qui, il faut le dire, jonchent souvent les trottoirs.

Sans jeter le discrédit sur nos amis les bêtes, qui après tout ne font que leurs besoins naturels, il faudrait plutôt sensibiliser leurs maîtres, voire les rappeler à l'ordre.

Pour les aider dans leur tâche, la Ville de Molsheim, à l'instar d'autres cités, a décidé d'aménager des équipements composés de distributeurs de sachets et de poubelles adéquates dans lesquelles ces « laissés » pourront trouver refuge après avoir été ramassées.

A Molsheim, ces équipements portent la charmante appellation de « Toutounet ».

Une vingtaine de ces équipements a été installée dans tous les quartiers de la Ville, de sorte à incommoder le moins possible les riverains.

Cette opération a coûté près de 33.000 euros. Il ne nous reste plus qu'à espérer que l'effort des propriétaires de chiens sera à la hauteur de celui de la Ville afin de nous garantir une cité propre.

Fernand MEHL

[La Balayeuse]

Grand nettoyage de tous les jours

Parce qu'une ville propre est une ville agréable à vivre.

Molsheim s'est engagée dans une campagne forte en faveur de l'environnement et de la propreté urbaine.

Depuis plusieurs mois, un drôle de petit véhicule sillonne les rues de Molsheim. Le passant attentif pourra repérer sa silhouette blanche dans l'un ou l'autre des quartiers de la cité. C'est la dernière acquisition de la Ville. Elle aura coûté 90.000 euros. Avec ses deux brosses situées à l'avant, la balayeuse nettoie chaque centimètre de nos rues, caniveaux et pistes cyclables. Elle débusque le moindre déchet pour le faire aussitôt disparaître. Ses brosses rassemblent les détritiques et les ramènent au centre de la balayeuse, où elles sont aspirées.



À 2km/ heure en moyenne, celle-ci nettoie les quarante kilomètres de voiries communales avec minutie et efficacité. Un outil performant dont

dispose maintenant l'équipe Environnement des Services Techniques, afin d'optimiser leurs interventions journalières.

Expression libre du groupe Agir pour Molsheim

Un texte du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les groupes minoritaires des Assemblées Municipales peuvent désormais disposer de tribunes d'expression dans les bulletins municipaux.

Le groupe Agir pour Molsheim, qui compte trois élus au sein du Conseil Municipal, saisit cette opportunité pour dresser un bilan à mi-mandat. Durant les trois années qui se sont écoulées, des interrogations telles que « mais que font-ils ; existe-t-il encore une opposition ? » ont pu être entendues ici ou là de la part de concitoyens. Pour répondre en premier lieu à la deuxième question, nous affirmons que le groupe Agir pour Molsheim est toujours vaillant et assidu aux séances du Conseil Municipal. Toute situation de monopole étant néfaste, que ce soit en économie, dans la finance ou en politique, une opposition est également nécessaire dans une ville pour nourrir le débat et apporter un éclairage différent de celui véhiculé par le monolithisme de pensée d'une majorité.

« Que font-ils ? ». A cela, nous répondons qu'un bilan ne se mesure pas nécessairement à ce qui peut être vu. Libre de toute idéologie politique, notre groupe n'a pas souhaité adopter une ligne de conduite agressive, ni systématiquement négative à l'instar de celle qui anime trop souvent la politique nationale. Au contraire, nous privilégions la courtoisie et l'esprit constructif. Notre action

n'est peut-être pas assez lisible aux yeux de certains. Certes, mais bien que possédant le savoir-faire, nous n'avons pas à notre disposition les mêmes moyens que la majorité pour le faire savoir. A cet égard, nous regrettons amèrement que la presse locale ne relate nos interventions en Conseil Municipal qu'avec parcimonie et parfois inexactitude.

Quelques éléments qui ont caractérisé ou qui ponctuent actuellement notre action : Le contournement tout d'abord. Réjouissons-nous qu'il soit enfin sur les rails, en faisant remarquer avec une satisfaction non contenue que le tracé choisi fut celui proposé par « Vivons Molsheim » lors de la campagne municipale de 1995, c'est-à-dire par le groupe précurseur de notre groupe actuel. En attendant l'ouverture de cette déviation, il est à déplorer que des automobilistes lassés de l'embolie molshémienne empruntent, parfois au mépris des règles élémentaires du code de la route, des artères devenues de fait des contournantes, telles que les rues Ernest Friedrich, Henri Meck, des Alliés, de la Source, Victor Hugo et de Mutzig, générant des dangers potentiels en zone scolaire. Autre idée reprise de notre campagne électorale de 2001 : le déplacement maintenant très apprécié du marché hebdomadaire vers la Place de l'Hôtel de Ville.

Preuve, s'il en était besoin, que nos propositions étaient solidement étayées et réalistes.

Abordons maintenant la liste des nombreux chantiers ouverts ou à venir (Maison des Elèves, rénovation de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel de la Monnaie, parvis de l'Eglise des Jésuites, voirie etc...) et arrêtons-nous au projet du Stadium de Molsheim. S'il est indéniable que des efforts substantiels devaient être consentis envers les sportifs, peut-être la majorité aurait-elle pu appréhender la problématique avec moins de frénésie dépensière. Vouloir faire de ce Stadium la figure de proue de Molsheim à proximité de la future déviation, pour un coût estimatif de 4,2 Millions Euros (sans compter les classiques dépassements de devis), relève d'une ambition démesurée. Un certain nombre de concitoyens partage d'ailleurs cette opinion.

Dans la perspective des multiples investissements qui se profilent à l'horizon, et en y ajoutant le financement de la déviation à hauteur de 3,8 Millions Euros à la charge de la Ville de Molsheim (10% du montant de la facture totale), il est patent que les Molshémiens ont déjà mangé leur pain blanc en matière d'impôts locaux. Des hausses inéluctables seront programmées mais, dans un contexte économique déjà difficile, nos concitoyens peuvent nous faire confiance pour défendre leurs intérêts et contribuer à empêcher la hausse des taux d'imposition.

*Cathy Wolff, Alain Krol,
Blandine Fernandez*

Expression libre du groupe Ensemble pour Molsheim - Majorité municipale

Assurer la gestion d'une commune est de plus en plus complexe, rallongement et alourdissement des procédures administratives, pertes de recettes financières, accroissement des charges pour la collectivité, mais aussi comportement plus exigeant, et parfois plus agressif d'une fraction de la population.

Face à cette situation, l'équipe municipale ne cède pas au défaitisme. Semaine après semaine, elle se bat pour porter les projets nécessaires à l'avenir de notre Ville.

Certains diront qu'ils sont aujourd'hui trop nombreux. Ils ne font que refléter le travail considérable réalisé par l'équipe municipale. Chaque projet a sa logique, son explication. Dans leur globalité, ils constituent un ensemble cohérent pour l'avenir de notre ville.

Ces futures réalisations reposent sur quelques idées simples. Pour bien vivre dans notre Ville, il faudra d'abord régler à Molsheim les problèmes de circulation. La qualité de vie passera aussi par la création d'équipements culturels,

sportifs, scolaires et associatifs, de sorte à ce que chaque concitoyen puisse trouver sa place dans notre communauté municipale.

Par ailleurs, en quelques années, plusieurs hectares de pelouse et d'espaces verts ont été aménagés, le souhait de la Ville étant clairement de maîtriser son développement urbain et ne pas laisser le champ libre à la spéculation immobilière et foncière.

Enfin l'emploi doit rester une priorité absolue. En huit ans, Molsheim a gagné 800 emplois. Si l'emploi ne se décrète pas, il est le fruit du dynamisme des entreprises, mais aussi du travail municipal pour attirer les investissements nouveaux.

Gérer une ville, c'est gérer des équilibres, c'est être volontaire et parfois savoir ne pas répondre à toutes les attentes de tous les concitoyens. Gérer une ville c'est aussi être rigoureux (la dette de Molsheim a baissé des 2/3). Pour notre équipe l'avenir se construit par le travail, par la volonté, en excluant toute forme de démagogie.

*Evelyne BERNHART
Edith BOEHMANN
Vincent CHATTE
Valérie DEBLOCK
Laurent DIETRICH
Evelyne DINGENS
Jean DUBOIS
Laurent FURST
Brigitte GREMMEL
Thierry GRETHEN
Alain GROSCH
Danielle HELLER
Maître Arsène HITIER
Danielle HUCK
Chantal JEANPERT
Dr Dominique LANG
Raymond LONDOT
Patrick MARCHINI
Fernand MEHL
Catherine PETER
Patrick SABATIER
Fabienne SCHMIDT
Jean SIMON
Mireille SITTER
Jean-Michel WEBER
Marie-Louise ZIMMERMANN*

Le dernier Molshémien étant une édition spéciale, retrouvez dans ce numéro les carnets rose et blanc pour la période du dernier trimestre 2003 à fin mai 2004.

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...



Nathan, fils de Claire BESOMBES et de Pascal LAJON/ **Hugo**, fils de Nguyen HA et de Thanh DUONG/ **Eva**, fille de Céline LEFEBVRE et de Michel N'GUESSAN/ **Guillaume**, fils de Peggy MICHALSKI et de Raphaël FORSTER/ **Nicolas**, fils de Virginie GLOTAÏN et de Christophe BOURLET/ **Clément**, fils de Céline ZIEL/ **Myriam**, fille de Latifa TABAALOUTE et de Henri STUMPERT/ **Thomas**, fils de Christiane HEYD et de Claude PAFFENHOFF/ **Maxine**, fille de Christine LE GOT et de Max CANTREL/ **Zehra**, fille de Zekiye DEMIRBILEK et de Fikret ERDINC/ **Marie**, fille de Danièle BEUTEL et de Etienne RIGOBERT/ **Eva**, fille de Estelle LANG et de Olivier ZAHNBRECHER/ **Léo**, fils de Géraldine WANDEL et de Dimitri SIX/ **Gizem**, fille de Nursen AKDAG Oet de Fatih TOSUN/ **Nicolas**, fils de Carine MEYER et de Claude KAYSER/ **Claire**, fille de Marie-José KASTNER et de Francis CHRISTMANN/ **Rumeysa**, fille de Hadiye EFE et de Rasit YILDIRIM/ **Amélie**, fille de Anne GILG et de Olivier COREAU/ **Mathéo**, fils de Gwladys BONNIN et de Mickaël HALLEZ/ **Joey**, fils de Laurence MULLER et de Alain GOEURY/ **Eva**, fille de Magali HANSELMANN et de Alain ARBOGAST/ **Julie**, fille de Catherine BAUD et de Nicolas HITIER/ **Zoé**, fille de Véronique CONTRAIRE et de Julien GENET/ **Havah**, fille de Carolina SORROCHE et de Samuel SINGER/ **Romane**, fille de Patricia RENAUDIN et de Thierry STORCK/ **Mustafa**, fils de Handan ASAR et de Issa BASAR/ **Emmanuel**, fils de Nathalie MERLE et de Laurent SIMON/ **Lucas**, fils de Sophie SCHAFER et de Stève SPRINGER/ **Emma**, fille de Annick SCHUSTER et de Franco BIAVATI/ **Kévin**, fils de Claudine WAEFFLER et de Vimbïn MOOKEN/ **Nebi**, fils de Selda ATA et de Erdal KELLECI/ **Neslihan**, fille de Fatma BILIZ/ et de Mustafa DEMIR/ **Leslie**, fille de Véronique TCHOKOGA et de Bernard ENGOUE/ **Adrien**, fils de Alexandra WATTEBLED et de Vincent JOUFFROY/ **Kylian**, fils de Vanessa BRERA et de Mike BITTMANN/ **Bastien**, fils de Carine SCHALL et de Bertrand KAPPLER/ **Thomas**, fils de Frédérique COUNARD et de Sébastien SCHNELL/ **Paul**, fils de Sophie HENRION et de Franck POIBLEAUD/ **Aya**, fille de Rachida ES-SABAR et de Abdesselam GRADA/ **Rachel**, fille de Patricia PENNER et de Olivier FAUX/ **Tristan**, fils de Elisabeth AME et de Antonio VINHAIS CHAVES/ **Nolan**, fils de Karine LENGRAND et de Michaël MARTIN/ **Théo**, fils de Florence MEUNIER et de Jérôme GRENET/ **Louis**, fils de Catherine FIRDION et de Christophe OURY/ **Simon**, fils de Sandrine SCHNELL et de François SCHWARTZ/ **Ugur**, fils de Mukaddes GOZUYUKARI et de Erdal ARTUK/ **Paul**, fils de Laurence FEIDT et de Vincent BASSLER/ **Enzo**, fils de Catherine SAUMON et de Jérôme CAEL/ **Laurianne**, fille de Sylvie HOERMANN et de Didier WIRIG / **Loïc**, fils de Coralie CHEVALET et de Christophe FUNFROCK/ **Théo**, fils de Anne SCHAEFFER et de Marc WOEHREL/ **Alexandre**, fils de Frédérique MONTET et de Roland GORSY/ **Kemal**, fils de Hava KESKIN et de Sakir YILMAZ/ **Sloan**, fils de Maud ALBERT/ **Alix**, fille de Tiphaine BEUREL et de René-Louis JAULIN/ **Axel**, fils de Fabienne BOUCHE et de Gilles VEDDER/ **Mustafa**, fils de Zekiye KOCAO et de Ozkan BASHORUZ/ **Melike**, fille de Deniz CELEBI et de Onder ERDINC/ **Anaïs**, fille de Isabelle ZERLOTTE et de Laurent PONS/ **Berkan**, fils de Esme ACER et de Veli YILDIZ/ **Gautier**, fils de Caroline JARKA et de André MEYER/ **Djibril**, fils de Aicha BENSALAH et de Jamel BOUKHOUYA/ **Valentin**, fils de Deborah TURILLON et de Vincent DEBATS/ **Sarah**, fille de Delphine WILHELM et de Guillaume FEUILLE/ **Brian**, fils de Laetitia PRETEUX et de Didier GOUJON/ **Lisa**, fille de Katia MACCARI et de Frank FUENTES/ **Belgin**, fille de Fadim GURBUZKOL et de Yusuf KUSCU/ **Tom**, fils de Richarde GÜTFREUND et de Olivier SCHADITZKI/ **Thya**, fille de Sabrina JAEGER et de Yannick DELABIA/ **Zelda**, fille de Dönay ÜNAL et de Hasan CESUR/ **Mathéo**, fils de Claudine RAVIN et de Didier BORNERT/ **Suzanne**, fille de Adissa MBAMBA ATCHANG et de Bernard ECK/ **Clara**, fille de Katia FREI et de Julien FUOC/ **Julie**, fille de Isabelle BAZIN et de Franck PAVIN/ **Léane**, fille de Anne-France GRAFF et de Thibault DORNINGER.



[Carnet Blanc]

Tous nos voeux de bonheur à :

ADOLF Marie-Odile
et **BOEHLER Gérard**
le 18 octobre 2003

MOCKERS Anne
et **MEBS Christian**
le 18 octobre 2003

RAVERDY Karine
et **JUANEDA Grégory**
le 18 octobre 2003

BREHIN Marina
et **ERNST Patrick**
le 06 décembre 2003

DUGANYIGIT Elif
et **TASDELEN Serdal**
le 13 décembre 2003

WEYRICH Béatrice
et **ZIMMER Raymond**
le 13 décembre 2003

BORNERT Julie
et **DAMOISEAU Mikaël**
le 09 janvier 2004

MEJIA AGUILAR Amanda
et **FRICK Sébastien**
le 21 février 2004

LAMY Fabienne
et **BON Stéphane**
le 28 février 2004

CETINTAS Hatice
et **KUSCU Yucel**
le 06 mars 2004

BRENCAN Sophie
et **MAXE Thierry**
le 03 avril 2004

WENDENBAUM Jennifer
et **DIETSCH Emmanuel**
le 20 avril 2004

BEAUDET Solange
et **SUBLET Rémi**
le 24 avril 2004

CUNY Brigitte
et **RAPP Jean-Pierre**
le 24 avril 2004

HUFFENUS Marie José
et **LAVENN Guy**
le 24 avril 2004

ZAGULA Julie
et **SAHLI Hichem**
le 15 mai 2004

GRAFF Nathalie
et **PARISOT Bernard**
le 22 mai 2004



JC CREATION 03 88 67 84 34 - 05/04

L'ETE EN UN COUP D'OEIL

- ◆ Vendredi 02 juillet
21h00 jardins de la Chartreuse
Flamenco
- ◆ Samedi 03 juillet
20h30 Parc des Jésuites
Soirée variétés
- ◆ Vendredi 09 juillet
21h00 jardins de la Chartreuse
Le Barbier de Séville
- ◆ Samedi 10 juillet
20h30 Parc des Jésuites
Soirée variétés
- ◆ Mardi 13 juillet
Parc des Jésuites
20h30 : Fête Nationale/ Bal
23h00 : Feu d'artifice
- ◆ Vendredi 16 juillet
21h00 jardins de la Chartreuse
Fado et Saudade
- ◆ Samedi 17 juillet
20h30 Parc des Jésuites
Soirée folklorique
- ◆ Vendredi 23 juillet
21h00 jardins de la Chartreuse
Soirée Latino/ Américaine
- ◆ Samedi 24 juillet
20h30 Parc des Jésuites
Soirée variétés
- ◆ Vendredi 30 juillet
21h00 jardins de la Chartreuse
Chansons
- ◆ Samedi 31 juillet
20h30 Parc des Jésuites
Soirée variétés allemande
- ◆ Vendredi 06 août
21h00 jardins de la Chartreuse
Contes d'Afrique
- ◆ Samedi 07 août
Toute la Journée - Centre Ville
Braderie et puces
- ◆ Samedi 07 août
20h30 Parc des Jésuites
Accueil de l'Ami Fritz
- ◆ Vendredi 13 août
21h00 jardins de la Chartreuse
Opéra
- ◆ Samedi 14 août
20h30 Parc des Jésuites
Soirée country
- ◆ Vendredi 20 août
21h00 jardins de la Chartreuse
Chansons
- ◆ Samedi 21 août
Parc des Jésuites
20h30 : Clôture des Fest'ivales
23h00 : Feu d'artifice
- ◆ Samedi 21 août
Parc des Jésuites
20h30 : Clôture des Fest'ivales
23h00 : Feu d'artifice
- ◆ Vendredi 27 août
21h00 jardins de la Chartreuse
Clôture des Vendredis de la Chartreuse
- ◆ Week-end du 11 et 12 septembre
Centre Ville
Festival Bugatti